

Nouvelles pratiques sociales



Didier Le Gall et Claude Martin (sous la direction de), *Familles et politiques sociales*, Paris, L'Harmattan, 1996, 272 p.

Lucie Fréchette

Volume 11, numéro 1, printemps 1998

L'itinérance

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/301431ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/301431ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université du Québec

ISSN

0843-4468 (imprimé)

1703-9312 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Fréchette, L. (1998). Compte rendu de [Didier Le Gall et Claude Martin (sous la direction de), *Familles et politiques sociales*, Paris, L'Harmattan, 1996, 272 p.] *Nouvelles pratiques sociales*, 11(1), 171–174. <https://doi.org/10.7202/301431ar>



Les comptes rendus

Familles et politiques sociales

Didier LE GALL et Claude MARTIN

(sous la direction de)

Paris, L'Harmattan, 1996, 272 p.

Sous la direction de Didier Le Gall et Claude Martin, dix chercheurs français abordent la question de la mutation de la famille en mettant l'accent sur la modification du lien familial contemporain plutôt que sur la prétendue situation de crise que vit l'institution familiale dans nos sociétés.

Les dix contributions à cet ouvrage ont été regroupées en trois volets. Le premier volet comporte trois textes traitant des mutations de la famille sous un angle démographique, sociologique et psychologique. Le deuxième se concentre sur l'évolution de trois types de rapport au sein de la famille : la conjugalité, la parentalité et la fraternité. Finalement, un peu plus maladroitement, le troisième volet s'intitule « Normes sociales, savantes et juridiques » avec deux textes centrés sur des questions juridiques et deux autres, magnifiques, abordant la solidarité familiale dans le contexte de la remise en question des systèmes collectifs de protection sociale, ce qui ne se reflète pas dans le titre. Ces deux derniers textes s'avèrent d'ailleurs les plus intéressants de l'ouvrage, en particulier, pour les lecteurs engagés dans l'intervention sociale et pour ceux qui réfléchissent actuellement à la crise de l'État-providence et au travail de reconfiguration des services sociaux et communautaires.

Un premier texte intitulé « Les mutations de la famille » débute par un portrait global de la situation des familles fondé sur des données issues d'enquêtes démographiques réalisées entre 1960 et 1990. Plusieurs données un peu en vrac avec des éléments intéressants qui auraient mérité un peu plus d'analyse pour en tirer toute leur signification. Par exemple, le rapport entre le retard de l'insertion professionnelle et le report des engagements familiaux est à peine effleuré. Dans le chapitre suivant, François de Sigly, sociologue, propose trois thèses pour comprendre les représentations que l'on se fait des mutations de la famille. La troisième, plus détaillée, fait référence à l'influence des facteurs économiques sur l'évolution de la famille. Rappelant l'importance de la famille-patrimoine des siècles passés, l'auteur

souligne ensuite que la famille subit l'influence de l'accès plus facile au capital économique (évolution du salariat) et au capital scolaire (accès à l'éducation), ce qui laisse place à la venue de la famille relationnelle. Finalement, à travers la lunette de la psychologie, Jean Drevillon, emprunte la voie de l'écologie humaine de Bronfenbrenner pour analyser les mutations familiales. Il le fait en centrant son attention sur les mutations dans les microsystèmes familiaux contemporains et sur les rapports entre les acteurs principaux de ces systèmes à savoir l'enfant et les parents.

En deuxième partie de l'ouvrage, les textes ciblent des liens familiaux, à savoir la conjugalité, la parentalité et la fraternité. Un premier texte étudie comment l'entrée en couple modifie le processus identitaire. Kaufmann y va d'une analyse qui prend en considération l'évolution dans l'histoire de la notion de couple. Il aborde le couple comme situation offrant un nouveau cadre de socialisation. Les comportements développés par les partenaires, le sens accordé au couple et à son projet familial et les interactions familiales y sont traités à la lumière de l'influence des facteurs socio-économiques et des rapports de classe. La pauvreté et, plus particulièrement, l'exclusion mènent-elles vers la pauvreté relationnelle? Question cruciale quand on sait que la revitalisation des solidarités dans les familles et dans les communautés locales est une piste de solution aux nouvelles formes de pauvreté.

La parentalité est abordée par Didier Le Gall à travers des personnages nouveaux dans le portrait de famille des 20 dernières années, à savoir les beaux-parents qui participent à la recomposition familiale suivant les ruptures conjugales. Le texte aborde le rapport à la famille des adultes derniers arrivés dans la vie des enfants qui expérimentent désormais plus d'une cellule familiale. Beaux-parents par intermittence ou beaux-parents de la vie quotidienne, ces adultes vivent une modification de leur identité et participent d'un exercice de reconstruction des relations d'affection, de pouvoir et de répartition des rôles et tâches dans la famille. Le texte est riche et les constats rejoignent ceux de certaines études québécoises sur les reconstitutions familiales. Dommage que l'auteur n'ait eu recours ni à la littérature québécoise ni à la littérature anglo-saxonne pour enrichir ses travaux.

L'autre volet des liens familiaux traité dans cette partie est celui de la fraternité qui est trop souvent ignorée lorsqu'il est question de recherche sur la famille de l'après-rupture familiale. Irène Théry a le mérite d'attirer l'attention des lecteurs sur ce fait et de consacrer un chapitre sur l'actuelle complexité du lien fraternel. Les enjeux du démarriage et la «fratrie» comme bouée de cohésion familiale sont finement analysés non seulement sous l'angle privé du lien familial mais aussi dans leur sens social collectif.

La troisième partie de l'ouvrage, «Normes sociales, savantes et juridiques», invite quatre auteurs à prendre la plume. Deux d'entre eux se

concentrent sur les aspects juridiques des mutations familiales. Dans un premier texte, le lecteur est convié à réexaminer la fréquente mais trop rapide association entre la dissociation parentale et le comportement délinquant des enfants. L'auteur met en garde contre la foi aveugle dans le constat statistique qui n'est pas appuyé par une interprétation nuancée qui tiendrait compte des facteurs d'influence sociale, psychosociale et juridique sur l'identification des comportements délinquants. Le regard porté par la sociologie criminologique sur le lien familial et la délinquance est resitué dans le contexte historique des tensions entre les systèmes explicatifs opposant hérédité et milieu. C'est avec beaucoup d'à-propos que la conclusion incite à la vigilance à l'égard de chiffres dont l'éloquence peut être trompeuse sans une analyse pour les replacer dans leur contexte. Le texte suivant se déploie lui aussi sur une trame historique. Il s'agit cette fois de l'histoire de l'évolution du droit de la famille et des législations s'adressant à la famille et à ses membres.

Les deux autres textes de cette troisième partie tiennent des propos sur un tout autre registre, à savoir la remise en question des représentations des solidarités familiales et sociales dans le contexte de la crise des États-providence. Les deux auteurs traitent chacun à leur façon de l'équilibre sans cesse à rétablir entre la charge privée et la charge publique ou sociale dans le traitement des inégalités sociales. Ces deux derniers textes auraient mérités d'être regroupés en une quatrième partie, ce qui aurait contribué à mettre encore plus en évidence l'angle sous lequel ils abordent les questions relatives au lien familial et social contemporain. Leur pertinence dépasse les frontières françaises et ils s'avèrent des plus enrichissants pour le lecteur québécois préoccupé par l'évolution actuelle des services de santé et des services sociaux au Québec.

Un texte bien ciselé d'Agnès Pitrou traite de la solidarité, notamment la solidarité familiale et la solidarité sociale ou publique, qu'elle qualifie de fondement et expression du lien social. La solidarité n'est pas facultative en ce sens qu'elle constitue un rempart contre l'exclusion volontaire ou induite. L'auteur souligne que les réseaux familiaux sont plus actifs que ne le laisse croire un certain discours. Ainsi, la solidarité prend des formes différentes des images mythiques entretenues à propos des solidarités traditionnelles. L'asymétrie et la discontinuité dans les relations et les échanges familiaux n'en évacuent pas la réciprocité et la recherche d'une équité. En même temps, l'auteure constate l'inégalité des familles quant au potentiel de solidarité. La famille carencée au plan physique, psychologique ou économique n'est souvent pas en mesure, temporairement ou à long terme, d'enclencher chez ses membres des activités d'entraide appropriées aux situations complexes qu'ils vivent. Les services collectifs publics ou communautaires deviennent alors complémentaires ou compensatoires. Les mêmes questions d'équité, de justice, d'asymétrie se posent à l'expression collective de la solidarité.

L'exercice des solidarités publiques est confronté à la fréquente affirmation du droit à l'aide qui ramène le débat social sur la justice (entendre l'égalité) et l'équité dans la redistribution de la richesse collective et dans la prestation des services et des soutiens collectifs. S'ajoute au débat la question des solidarités de type communautaire, celles du voisinage, celles qui naissent dans les communautés locales. Les échanges et les liens entre ces diverses solidarités (familiales, communautaires et publiques) sont encore fragiles quand ils ne sont pas tout simplement inexistants.

Claude Martin, à la fin de l'ouvrage, fait la démonstration que nous vivons une période de renouveau des idées sur la famille, ce qu'il qualifie de reformulation de la question familiale. Le chapitre est des plus utiles pour contrer ces courants de pensée qui insinuent subtilement que la famille doit retrouver sa fonction protectrice. Le discours ne trompe cependant pas : on peut y lire entre les lignes qu'il serait bien commode économiquement que la balance de la charge entre les solidarités publiques et privées penche de plus en plus du côté de la famille. Les dispositifs de protection sociale sont fortement remis en cause dans ce qu'il est convenu d'appeler « la crise des États-providence » et la tentation est grande de revoir à l'actuelle répartition de la charge entre famille et État. Martin renvoie le lecteur à des éléments des expériences anglaise, américaine et française pour dégager des pistes de renouvellement des politiques familiales et des systèmes de protection des personnes et groupes vulnérables ou défavorisés. Il évoque les nouvelles formes de pauvreté et l'exclusion sociale en s'interrogeant sur les capacités de la famille à assumer la fonction de protection et sur la nature du soutien ou de la compensation qu'elle peut apporter. Il met en garde contre l'illusion consistant à voir dans la famille le nouveau gisement de ressources pour aplanir toutes les difficultés sociales. Les questions soulevées par Martin sont des plus pertinentes dans le contexte actuel de reconfiguration des services de santé et des services sociaux au Québec. Le texte déclenche la réflexion sur le danger à mettre sur le même plan la protection assurée par les réseaux primaires et les proches et celle assurée par les dispositifs collectifs et institutionnels.

Cet ouvrage se présente comme une mosaïque de textes parfois bien cimentés les uns aux autres parfois juxtaposés de façon quelque peu aléatoire. Les textes sont facilement accessibles à des lectorats diversifiés. Bien que d'inégales valeurs, plusieurs d'entre eux constituent de bons déclencheurs de débats ou proposent des pistes de réflexion pour le renouvellement des pratiques sociales et la révision des politiques sociales touchant la famille.

Lucie FRÉCHETTE
Département de travail social
Université du Québec à Hull